

# L'offre de formation continue en chiffres

## Ce qu'il faut retenir

Le marché luxembourgeois de la formation professionnelle continue (FPC) s'est construit et organisé au cours des quinze dernières années, stimulé par une législation sur la formation toujours plus fournie. Au fil du temps, l'offre de formation s'est étoffée et adaptée pour répondre aux exigences sans cesse croissantes des différents publics.

Partant du constat qu'il existe peu de données sur l'offre de formation continue au Luxembourg et surtout sur l'offre des prestataires privés, l'Observatoire de la Formation a mené une enquête pour établir un premier état des lieux.

L'objectif de cette enquête, à laquelle ont répondu 221 offreurs de formation, consiste à recenser les organismes de formation professionnelle continue légalement établis au Luxembourg ainsi que leur offre de formation (voir Notes méthodologiques «Description de l'enquête»). Elle sera répétée tous les trois ans.

Les organismes de formation privés représentent 78 % des offreurs de formation actifs sur le marché luxembourgeois. Il s'agit essentiellement de structures de moins de cinq salariés (67 %), qui s'appuient sur des formateurs freelances.

Seuls 40 % des organismes de formation privés déclarent la formation comme activité principale. Plus les structures sont grandes, plus elles ont tendance à posséder une activité de formation complémentaire à leur activité principale.

Internet est le canal de promotion le plus utilisé. Les organismes de formation accordent également une grande importance au bouche à oreille, favorisé par la taille du marché luxembourgeois.

Les domaines de formation «Développement personnel et professionnel», «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat» et «Informatique» arrivent en tête de l'offre globale de formation continue (organismes privés, institutionnels, sectoriels et asbl).

Parmi cette offre, la langue véhiculaire la plus courante est le français : neuf formations sur dix sont dispensées en français. Par ailleurs, la moitié des offreurs de formation (47 %) élaborent des programmes de formation sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques de leurs clients.

Quel que soit le domaine de formation, 18 % des offreurs de formation proposent à leur clientèle des formations e-learning, 20 % des formations sanctionnées par un certificat reconnu au niveau national ou international et 61 % du coaching.

La moitié des offreurs de formation désignent le coût de la formation comme étant la principale barrière à la formation du côté de l'entreprise (51 %), suivi du manque de temps (41 %).



## Profils des offreurs de formation continue

Quatre offreurs de formation sur cinq (78 %) sont des organismes de formation privés<sup>1</sup>.

Le nombre important d'autorisations d'établissement (517<sup>2</sup>) délivrées par le ministère des Classes moyennes pour exercer l'activité de gestionnaire d'un organisme de formation professionnelle continue privé, depuis 2000, témoigne du dynamisme du marché de la formation professionnelle continue (FPC). Les dispositions légales et réglementaires<sup>3</sup> ont contribué dans une large mesure au développement de ce marché.

La multiplicité des statuts des offreurs de formation révèle une offre riche et diversifiée.

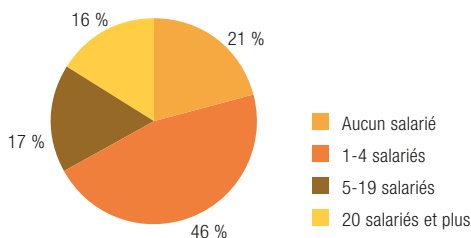
### Les organismes de formation privés

#### Une majorité de petites structures...

Le marché privé de la FPC est caractérisé par la présence d'une majorité de petites structures. 67 % des organismes de formation privés emploient moins de cinq salariés et 21 % sont des structures individuelles qui ne comptent aucun personnel salarié.

Pour répondre aux besoins de leurs clients, ces petites structures font appel à des formateurs freelances. Ainsi, 64 % des organismes privés de moins de 5 salariés opèrent par l'intermédiaire de formateurs freelances. Ce pourcentage grimpe à 77 % si l'on considère les organismes privés sans salarié. Les formateurs freelances sont largement sollicités, car ils constituent une main d'œuvre qualifiée et flexible.

Graphique 1  
Répartition des organismes de formation privés par taille - 2009



Source : INFPC

Les structures de plus grande taille font appel à des formateurs freelances dans une moindre mesure. Plus la taille de la structure augmente et plus la part des formateurs freelances diminue au profit de formateurs salariés.

Toutes tailles confondues, 63 % des organismes privés recourent à des formateurs freelances. Les autres font intervenir leurs formateurs salariés.

#### ... qui emploient principalement des formateurs

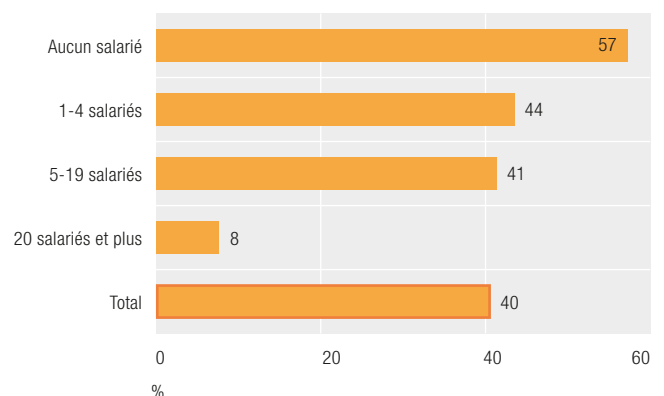
Plus de la moitié des petits organismes de formation privés (1 à 4 salariés) n'emploient que des formateurs.

Dans ces petites structures, 67 % des salariés sont employés en tant que formateurs. Cette proportion baisse à mesure que la taille de la structure croît. Les formateurs ne représentent que 36 % des effectifs des structures comptant entre 5 et 19 salariés et 6 % de celles de plus de 20 salariés. Deux explications pour étayer ce constat : d'une part, les accroissements de la taille et du volume d'activité imposent naturellement une diversification des métiers (secrétaire, comptable, commercial...) et, d'autre part, l'activité de formation ne constitue pas l'activité principale de la plupart des structures de grande taille.

#### La formation comme activité principale ?

Seuls 40 % des organismes de formation privés déclarent la formation comme activité principale. Cette donnée varie fortement selon la taille de la structure.

Graphique 2  
Part des organismes de formation privés dont la formation est l'activité principale - 2009



Source : INFPC

1 voir Notes méthodologiques «Définitions»

2 voir Notes méthodologiques «Description de l'enquête»

3 Loi sur le cofinancement de la formation en entreprise entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2000 - Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail

Plus les structures sont grandes, plus elles ont tendance à posséder une activité de formation complémentaire à leur cœur de métier. Cela explique pourquoi celles de plus de 20 salariés ne sont que 8 % à exercer la formation comme activité principale. Les organismes de formation privés dont la formation est une activité complémentaire sont, dans la majorité des cas, des fournisseurs de biens ou de services. Ces organismes possèdent une expertise dans un domaine d'activité donné. Ils commercialisent des produits ou des services spécifiques auxquels ils combinent une offre de formation ciblée et adaptée.

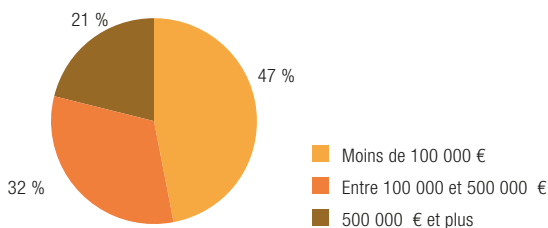
À l'inverse, les structures individuelles qui n'emploient aucun salarié sont 57 % à dispenser principalement de la formation. De plus, 79 % des organismes de formation privés qui déclarent la formation comme étant leur activité principale sont des structures de moins de 5 salariés.

Les organismes dont la formation n'est pas l'activité principale ont moins recours à des formateurs freelances : 45 % n'y font jamais appel, contre 26 % pour ceux dont la formation est l'activité principale.

### Un marché concurrentiel

La moitié (47 %) des organismes de formation privés réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.

Graphique 3  
Répartition du chiffre d'affaires des organismes de formation privés par tranche - 2009



Source : INFPC

Rappelons que 2009 est l'année de référence pour le chiffre d'affaires et que la crise financière a sans doute eu un impact sur celui-ci. En effet, en période de crise, l'expérience montre que nombre d'entreprises réduisent, voire suppriment leur budget de formation.

Le chiffre d'affaires est lié à la taille de la structure. Cependant, 43 % des organismes privés sans salarié, dont la formation est l'activité principale, présentent un chiffre d'affaires situé entre 100 000 € et 250 000 €.

Un organisme privé sur cinq réalise un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 €. Il s'agit de structures plus importantes, de 20 salariés et plus. Pour la grande majorité d'entre elles, la formation n'est pas leur activité principale.

## Stratégies commerciales des organismes privés

### Internet, le canal de promotion le plus utilisé

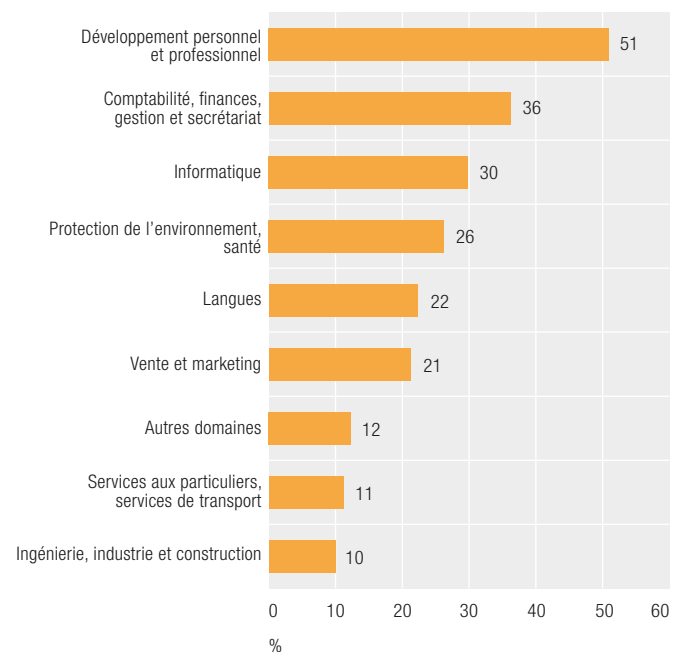
Pour attirer la clientèle, les organismes privés utilisent principalement le démarchage par courrier électronique (37 %) et accordent une grande importance à leur site Internet (35 %). Ils achètent également des espaces publicitaires sur d'autres sites Internet (15 %). Leur réputation représente leur principal atout commercial, car ils sont 36 % à citer le bouche à oreille comme déterminant dans leur succès commercial. La taille du marché luxembourgeois favorise très certainement ce mode de promotion. En revanche, un organisme privé sur dix (9 %) utilise la publicité dans la presse écrite, vraisemblablement en raison de son coût élevé.

## L'offre de formation continue

La suite de la publication se réfère à l'ensemble de l'offre de formation recensée (privés, institutionnels, sectoriels et asbl)<sup>4</sup>.

### Succès du «Développement personnel et professionnel»

Graphique 4  
Les domaines de formation proposés par les offreurs de formation - 2009



Lecture : 51 % des offreurs de formation proposent des cours en «Développement personnel et professionnel».

Source : INFPC

L'offre de formation est centrée sur les services, à l'image de l'économie luxembourgeoise. Les domaines de formation les plus proposés sont ceux dans lesquels les entreprises investissent le plus<sup>5</sup>.

«Développement personnel et professionnel», «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat» et «Informatique» arrivent en tête de liste.

Ce sont les domaines de formation dans lesquels on trouve le plus d'offres de formation tous statuts confondus. Si l'on considère uniquement l'offre des organismes de formation privés, la hiérarchie des domaines les plus couverts est quasi identique (même trio de tête), à l'exception du domaine «Vente et marketing», qui s'insère en 4<sup>e</sup> position.

#### Encadré 1

Les domaines de formation sont définis selon la classification utilisée dans l'enquête européenne sur la formation continue en entreprise (Continuous Vocational Training Survey 'CVTS'). Voir Notes méthodologiques.

La moitié des 221 répondants à l'enquête (45 %) sont spécialisés dans un seul domaine de formation. Il s'agit essentiellement d'offres de formation dont la formation n'est pas l'activité principale (58 %). Ils possèdent une offre de cours spécifique, en lien direct avec les biens ou services qu'ils produisent.

Lorsque l'on demande aux offreurs de citer spontanément les domaines qui rencontrent le plus de succès, ils répondent, dans l'ordre : «Développement personnel et professionnel», «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat», «Informatique» et «Langues».

Ce classement reste identique si l'on considère uniquement les organismes privés ou si l'on exclut les offreurs spécialisés dans un seul domaine de formation.

Si l'on comptabilise le nombre de participants, les formations en «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat» occupent la première place, devant celles en «Langues» et en «Développement personnel et professionnel».

Tableau 1

#### Répartition du nombre de participants selon le domaine de formation - 2009

| Domaines de formation                            | Participants (%) |
|--|------------------|
| Comptabilité, finances, gestion et secrétariat   | 28               |
| Langues  | 24               |
| Développement personnel et professionnel         | 13               |
| Protection de l'environnement, santé             | 6                |
| Ingénierie, industrie et construction            | 4                |
| Informatique                                     | 4                |
| Services aux particuliers, services de transport | 3                |
| Vente et marketing                               | 3                |
| Autres domaines                                  | 15               |
| <b>Total</b>                                     | <b>100</b>       |

Source : INFPC

Ce constat n'est pas surprenant au vu de la situation atypique du Luxembourg en termes de multilinguisme, de multiculturalisme (43 % d'étrangers, plus de 150 nationalités différentes) et d'afflux de travailleurs frontaliers. Cette mixité de la population et des salariés induit une demande importante en termes d'apprentissage de langues étrangères afin de s'intégrer dans la société civile luxembourgeoise ou dans les entreprises de diverses nationalités.

Les données recueillies concernent uniquement les répondants disposant des informations sur le nombre de participants par domaine de formation (121 sur les 221 répondants).

Parmi les organismes privés, 64 % de ceux qui n'ont pas fourni de données exercent la formation en tant qu'activité secondaire. Cela pourrait expliquer qu'ils ne pratiquent pas une gestion détaillée du nombre de participants par domaine de formation.

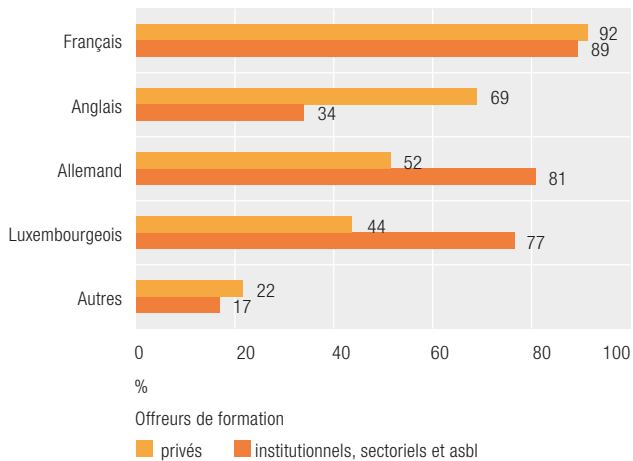
<sup>5</sup> Statec, La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg – Rapport national de l'enquête européenne CVTS3, 2007, coll. «Bulletin du Statec», n° 12.

## Caractéristiques de l'offre de formation continue

### Le français, la langue la plus utilisée

Quel que soit le domaine de formation et le type d'offreur, la langue véhiculaire la plus présente est le français.

Graphique 5  
Langues véhiculaires utilisées en formation selon le type d'offreur de formation - 2009



Lecture : 92 % des organismes privés offrent au moins un cours en français.

Source : INFPC

Le luxembourgeois et l'allemand sont davantage présents auprès des offreurs institutionnels, sectoriels et asbl. L'anglais est privilégié par les offreurs privés.

### Encadré 2

**Formation inter-entreprises :** formation à laquelle participent des salariés de différentes entreprises.

**Formation intra-entreprise :** formation organisée pour les salariés d'une même entreprise.

Une majorité d'offreurs de formation (65 %) délivrent à la fois des formations inter-entreprises et intra-entreprise. 21 % déclarent ne délivrer que des formations intra-entreprise.

La moitié des offreurs de formation (47 %) élaborent des programmes de formation sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques de leurs clients.

## Un offreur sur cinq propose des formations certifiantes

Tableau 2

Part des offreurs de formation proposant des formations certifiantes selon le domaine de formation - 2009

| Domaines de formation                            | % formations certifiantes |
|--|---------------------------|
| Langues  | 35                        |
| Autres domaines                                  | 26                        |
| Services aux particuliers, services de transport | 24                        |
| Protection de l'environnement, santé             | 22                        |
| Ingénierie, industrie et construction            | 18                        |
| Informatique                                     | 12                        |
| Vente et marketing                               | 11                        |
| Comptabilité, finances, gestion et secrétariat   | 9                         |
| Développement personnel et professionnel         | 8                         |
| Tous secteurs confondus                          | 20                        |

Lecture : 35 % des offreurs de formation en «Langues» proposent des formations certifiantes.

Source : INFPC

20 % des offreurs de formation proposent au moins une formation sanctionnée par un certificat reconnu au niveau national ou international.

Les domaines de formation les plus certifiés sont : «Langues», «Services aux particuliers, services de transport» et «Protection de l'environnement, santé». Le premier domaine s'explique par les exigences du cadre européen commun de référence pour les langues. Les deux autres concernent des secteurs d'activité particulièrement réglementés.

### Encadré 3

**Formation diplômante :** formation sanctionnée par un diplôme délivré ou reconnu par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ou par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Formation certifiante :** formation sanctionnée par une certification nationale ou internationale reconnue au sein d'un métier, d'un secteur d'activité ou d'une branche professionnelle.

Seuls les organismes de formation institutionnels délivrent des formations diplômantes. Ces formations sont proposées en association avec le ministère compétent (Encadré 3), des écoles ou des universités, car eux seuls sont habilités à délivrer des diplômes.

Tableau 3

**Part des offreurs de formation proposant de l'e-learning et du coaching selon les domaines de formation - 2009**

| Domaines de formation                            | % d'offres | % e-learning | % coaching |
|--|------------|--------------|------------|
| Développement personnel et professionnel         | 51         | 9            | 63         |
| Comptabilité, finances, gestion et secrétariat   | 36         | 15           | 49         |
| Informatique                                     | 30         | 17           | 36         |
| Protection de l'environnement, santé             | 26         | 5            | 24         |
| Langues  | 22         | 22           | 31         |
| Vente et marketing                               | 21         | 9            | 49         |
| Services aux particuliers, services de transport | 11         | 4            | 36         |
| Ingénierie, industrie et construction            | 10         | 14           | 23         |
| Autres domaines                                  | 12         | 15           | 44         |
| <b>Tous domaines confondus</b>                   | <b>-</b>   | <b>18</b>    | <b>61</b>  |

Lecture : 51 % des offreurs de formation possèdent une offre en «Développement personnel et professionnel». Parmi eux, 9 % proposent de l'e-learning et 63 % du coaching.

Source : INFPC

## L'e-learning est présent chez 18 % des offreurs

### Encadré 4

#### e-learning

Apprentissage qui utilise comme support les technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>6</sup>.

L'e-learning prend place, lentement mais sûrement, dans l'offre de FPC au Luxembourg.

Tous domaines confondus, 18 % des offreurs de formation déclarent proposer des formations e-learning. Le taux de pénétration du marché en matière d'e-learning est le plus important parmi les offreurs de formation qui proposent des formations en «Langues» (22 %) et en «Informatique» (17 %) (Tableau 3).

Les domaines «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat» (20 %), «Informatique» (19 %), «Langues» (19 %) et «Développement personnel et professionnel» (17 %) concentrent les trois quarts de l'offre e-learning existante (Tableau 4).

## Succès du coaching

### Encadré 5

#### Le coaching

On entend par coaching l'accompagnement individuel ou en équipe dans le but de développer les potentiels et les savoir-faire.

61 % des offreurs de formation proposent du coaching à leur clientèle. Parmi ceux qui dispensent des formations dans le domaine «Développement personnel et professionnel», 63 % offrent du coaching (Tableau 3).

Les trois quarts de l'offre de coaching sont diffusés à travers les domaines «Développement personnel et professionnel» (34 %), «Comptabilité, finances, gestion et secrétariat» (18 %), «Informatique» (11 %) et «Vente et marketing» (11 %). Le domaine «Développement personnel et professionnel» est largement privilégié (Tableau 4).

Tableau 4

**Répartition de l'offre de formation e-learning et coaching selon les domaines de formation - 2009**

| Domaines de formation                            | % offre    | % e-learning | % coaching |
|--|------------|--------------|------------|
| Développement personnel et professionnel         | 23         | 17           | 34         |
| Comptabilité, finances, gestion et secrétariat   | 16         | 20           | 18         |
| Informatique                                     | 14         | 19           | 11         |
| Protection de l'environnement, santé             | 12         | 5            | 7          |
| Langues  | 10         | 19           | 7          |
| Vente et marketing                               | 10         | 7            | 11         |
| Services aux particuliers, services de transport | 5          | 2            | 4          |
| Ingénierie, industrie et construction            | 5          | 5            | 2          |
| Autres domaines                                  | 5          | 6            | 6          |
| <b>Total</b>                                     | <b>100</b> | <b>100</b>   | <b>100</b> |

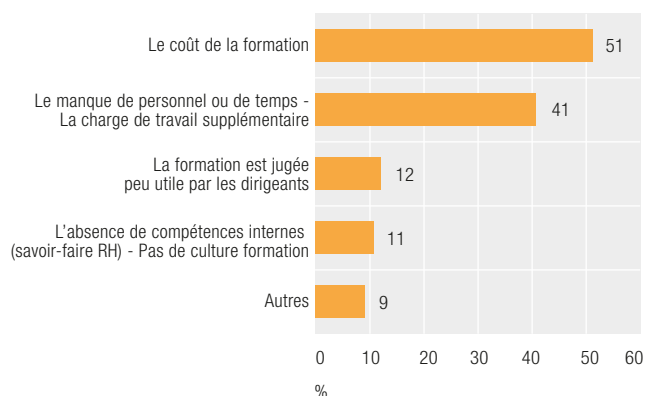
Lecture : le domaine «Développement personnel et professionnel» concentre 23 % de l'offre de formation au Luxembourg, 17 % de l'offre e-learning et 34 % de l'offre coaching.

Source : INFPC

## Les barrières à la formation du côté de l'entreprise

Graphique 6

**Les barrières à la formation selon les offreurs de formation - 2009**



Source : INFPC

Lorsque l'on demande aux offreurs de formation de citer les principales barrières à la formation du côté de l'entreprise, la moitié (51 %) placent le coût de la formation en première position, devant la difficulté rencontrée dans l'organisation du travail (41 %).

Relevons que, selon 12 % d'entre eux, la formation est encore aujourd'hui jugée peu utile par certains dirigeants. D'autres évoquent l'absence de compétences internes pour la gestion des ressources humaines et en particulier, le management de la FPC (11 %), ce qui indique un besoin de professionnalisation de la fonction formation dans les entreprises.

## Notes méthodologiques

### Description de l'enquête

Les résultats présentés dans cette publication sont issus d'une enquête téléphonique réalisée en 2010 par l'Observatoire de la Formation. Avant d'être contactés par téléphone, les offreurs de formation ont reçu une lettre d'information présentant les objectifs de l'enquête et les invitant à réunir les données nécessaires pour le jour de l'enquête.

Tableau 5

#### Base de sondage et répondants à l'enquête

|   |     |       |
|---|-----|-------|
| Base de sondage   | 577 |       |
| dont : Autorisations d'établissement* (pour organisme de formation privé)       | 517 |       |
| Institutionnels et sectoriels   | 25  |       |
| asbl  | 35  |       |
| Non-répondants  | 356 |       |
| dont : Pas de contact** (faux numéro de téléphone ou adresse erronée)           | 146 |       |
| N'exerce plus   | 130 |       |
| Doublon***  | 23  |       |
| Refus de répondre   | 57  |       |
| Répondants  | 221 | 100 % |
| dont : Organismes de formation privés (S.A., S.à r.l., formateurs indépendants) | 173 | 78 %  |
| Institutionnels (publics, chambres professionnelles) et sectoriels              | 19  | 9 %   |
| asbl  | 29  | 13 %  |

\* 517 autorisations d'établissement ont été délivrées par le ministère des Classes moyennes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, date d'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 30 décembre 1999 régissant le droit d'établissement des organismes de formation.

\*\* Un certain nombre d'offeurs de formation n'ont pas pu être contactés, car leurs coordonnées étaient erronées (fausses adresses, appels sans réponse ou directement orientés vers une boîte vocale et restés sans suite).

\*\*\* Les autorisations d'exercice de l'activité d'organisme de formation privé sont attribuées nominativement. De ce fait, certains contacts sont apparus en double dans la base de sondage (salariés d'organismes de formation titulaires de l'autorisation pour sociétés de personnes ou détenteurs de cette même autorisation, ayant par la suite demandé et obtenu l'autorisation pour des sociétés de capitaux. Voir ci-après «Définitions»).

En définitive, cette enquête couvre un échantillon de 221 offreurs de formation qui, en 2009, ont réalisé des actions de formation.

### Limites et difficultés

Les conclusions de l'enquête constituent un premier baromètre du marché privé de la formation professionnelle continue (173 organismes privés répondants).

Plusieurs indicateurs (nombre de participants, heures/journées de formation prestées...) ne font pas l'objet d'un suivi via tableau de bord de la part des offreurs de formation.

L'enquête a souffert des difficultés à connaître le nombre précis d'organismes de formation privés toujours en exercice (autorisation individuelle jamais exploitée, cessation d'activité, fournisseurs-formateurs possédant l'autorisation sans jamais en avoir fait usage...).

Il convient de noter que l'Institut national d'administration publique (INAP) ainsi que les Services de la Formation professionnelle et de la Formation des adultes du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette première enquête.

### Définitions

#### Offeurs de formation

Il existe plusieurs types d'offeurs de formation autorisés à dispenser des formations au Luxembourg. Selon leur statut, la législation leur impose des conditions spécifiques pour pouvoir exercer.

Pour cette enquête, l'expression «Offeurs de formation» couvre l'ensemble des prestataires de formation continue regroupés en trois catégories :

- Organismes de formation privés
- Institutionnels et sectoriels
- Associations privées – asbl

#### Organismes de formation privés

Les organismes de formation privés sont soumis aux règles du droit d'établissement et doivent être titulaires d'une autorisation ministérielle pour exercer l'activité de formation continue.

Cette autorisation d'exercer est strictement personnelle. Elle est délivrée au nom d'un individu, tant pour les sociétés de capitaux (personnes morales) que pour les sociétés de personnes (personnes physiques).

#### Références légales :

Loi du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail (Article L. 542-8)

Loi du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales

#### Institutionnels et sectoriels

##### Institutionnels

Les établissements de formation non commerciaux sont exemptés de l'autorisation ministérielle évoquée ci-dessus. Ils sont habilités à exercer l'activité de formation par le biais d'autres lois. Il s'agit, par exemple, des offreurs de formation publics (ex. : Centre National de la Formation Professionnelle Continue - CNFPC) ou des chambres professionnelles.

##### Organismes de formation sectoriels

Ils répondent aux besoins spécifiques des secteurs d'activité dont ils émanent. Bien que cette catégorie d'offreur relève de différents statuts, elle a été associée à celle des institutionnels.

#### Associations privées – asbl

Les associations privées (asbl) sont agréées individuellement par le ministre ayant la formation professionnelle dans ses attributions.

#### Formateur freelance

Personne qui possède des compétences dans un domaine spécifique lui permettant de proposer des formations pour le compte d'offeurs de formation.

#### Domaines de formation

Les domaines de formation pris en référence dans la présente étude sont définis selon la classification adoptée dans l'enquête européenne sur la formation professionnelle continue en entreprise (Continuous Vocational Training Survey 'CVTS'). Cette enquête se base sur la classification présentée dans le manuel «Domaines de formation» publié conjointement par le Cedefop et Eurostat, en janvier 1999. La classification internationale se compose de 9 grands groupes, 25 domaines d'étude et quelque 65 programmes de formation (Classification Internationale Type de l'Éducation 'CITE').

Afin de réduire la charge de travail des entreprises, il a été décidé, dans le cadre de l'enquête CVTS, de synthétiser les 25 domaines d'étude définis par le Cedefop et Eurostat en 9 domaines de formation.

|   |   |
|---|---|
| A | Langues étrangères, Langue maternelle   |
| B | Vente et Marketing  |
| C | Comptabilité, Finance, Gestion et Administration et travail de bureau                   |
| D | Développement personnel et vie professionnelle  |
| E | Sciences informatiques et utilisation de l'ordinateur                                   |
| F | Ingénierie, Industrie de transformation et construction                                 |
| G | Protection de l'environnement et santé et sécurité du travail                           |
| H | Services aux particuliers, Services de transport, Protection des biens et des personnes |
| I | Autres formations   |

Cf. CVTS 3 European Union Manual – Annexe 4 Fields of Training p. 69



**Éditeur**

Institut national pour le développement  
de la formation professionnelle continue  
INFPC, établissement public  
38, rue de l'Avenir  
L-1147 Luxembourg  
T 46 96 12-1  
F 46 96 20  
infpc@infpc.lu  
www.infpc.lu

**Contacts**

Formabref : L'offre de formation continue  
en chiffres  
Claude Cardoso  
T 46 96 12-201  
claudio.cardoso@infpc.lu

**Rédaction**

Kévin André  
Claude Cardoso  
Dominique Matera

**Téléchargement**

Ce rapport d'analyse est  
téléchargeable sur  
www.infpc.lu



Le Fonds social européen  
investit dans votre avenir

**Observatoire de la Formation**

L'Observatoire de la Formation constitue l'un des pôles d'activité de l'INFPC. Il réalise des études et apporte son expertise pour aider les décideurs publics et privés à anticiper les mutations économiques et à piloter les politiques de formation et d'emploi. Il est également en charge de la coordination du consortium luxembourgeois de ReferNet, un réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnelle.



Observatoire  
de la Formation



Institut National  
pour le développement  
de la Formation  
Professionnelle Continue